



FF03-22

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mettre en place une démarche éco-responsable dans l'entreprise

Public concerné : dirigeants d'entreprise, chef(s) de service, responsable RH

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire

Mise en œuvre : Formation en présentiel

Durée : 14 heures (2 jours de 7 heures)

Tarif : 1400 Euros HT. Prise en charge totale possible via AKTO (Action collective)

1000 Euros HT. Adhérent RESO

2800 Euros HT. Intra Prise en charge totale possible via AKTO (Action collective)

Nombre de stagiaires : 4 pers. minimum, 12 pers. maximum

Personnes en situation de handicap : Adaptations possibles de conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s), merci de nous contacter

Dates, ville, accès : Consultez notre planning de sessions sur www.reso-formation.fr

Inscription : Merci de nous faire part de votre demande via la fiche formation concernée (formulaire d'inscription à compléter) sur www.reso-formation.fr. RESO formation s'engage à vous répondre dans les 72 heures suivant votre demande et à débiter la prestation dans les 1 à 2 mois à compter de l'acceptation de la prise en charge du dossier.

Mise À jour : janvier 2022



Mettre en place une démarche éco-responsable dans l'entreprise

OBJECTIF(S) DE FORMATION

À l'issue de la formation vous aurez les clés pour mettre en place une démarche éco-responsable dans votre entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Acquérir les bases théoriques du développement durable
- ❖ S'approprier les outils pour conduire une démarche de développement durable
- ❖ Savoir engager toute l'entreprise dans la démarche
- ❖ Accompagner, suivre, valoriser la démarche

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 : de la théorie à la pratique

- ❖ **Définition et fondements du développement durable**
 - Présentation du concept : définition, piliers, historique, les ODD...
 - La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : principes, thématiques, RSE et COVID 19
- ❖ **Points clés et étapes pour réussir sa démarche écoresponsable**
 - Préparer la démarche (rôle de la direction, les parties prenantes, les réseaux d'entreprise, s'autoévaluer)
 - Déployer la démarche (s'entourer, s'inspirer pour s'améliorer, planifier les actions, se fixer des objectifs)
 - Communiquer sur le projet en interne et en externe (présenter el projet aux équipes, solliciter les fournisseurs, sensibiliser la clientèle, valoriser ses pratiques)

Jour 2 : Les enjeux du secteur des CHR

Focus sur une sélection de thématiques en lien avec les enjeux Développement Durable pour les entreprises du secteur :

- ❖ **Achats écoresponsables**
- ❖ **Gestion des déchets**
- ❖ **Gestion de l'eau**
- ❖ **Economie d'énergie**

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Il sera demandé à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, de répondre à une dizaine de questions, minimum, à une vingtaine de questions, au maximum, qui permettront de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux.

D'autre part, un questionnaire d'appréciation sera remis également aux participants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation présentielle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis aux stagiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques